



L'AUDIENCE S'EST DEROULÉE AU PALAIS D'EL MOURADIA
Le président Tebboune reçoit le président du Conseil saoudien de la Choura

P 4

POUR RÉPRESSION
POLICIÈRE
ET VIOLATION DES
DROITS DE L'HOMME

**La France
épinglée
par l'ONU**

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 3 mai 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5830 - 20^e année

INTERDICTION
DES TERRITOIRES
SAHRAOUI
AUX ÉTRANGERS

**Campagne
internationale
contre
le Maroc**

P 2

ALLOCATIONS ET PENSIONS DE RETRAITE

Versement des augmentations dès juin prochain

LIRE EN PAGE 3

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Sous le signe de la réforme en Algérie

ALGÉRIE - JORDANIE



Les défis sécuritaires dans le monde arabe abordés

P 4

L'INSPECTEUR PRINCIPAL À LA DGF À PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FÔRETS

« Le recours aux drones est salutaire »

P 5

HIPPODROME
BAZER SAKHRA - EL EULMA
CET APRÈS-MIDI À 15H30

Hanine El Madi, pour une victoire tant attendue

P 14

LES COURSES EN DIRECT



LIRE EN PAGE 3

Ph : DR

CRISE AU SOUDAN

L'annonce de pourparlers reste sans suite

L'annonce de pourparlers prévus entre l'armée soudanaise, dirigée par le général de corps d'armée Abdel Fattah Al-Burhan, et les Forces de soutien rapide (FSR), dirigées par son adjoint, Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemedti, qui se font la guerre depuis le 15 avril, tarde à être suivie par de vraies négociations.



R. I.

الفريق اول ركن / جمال الدين عمر
رئيس لجنة الأمن والدفاع بالمجلس العسكري الانتقالي

L'armée soudanaise et les FSR ont bien convenu d'envoyer leurs représentants pour négocier. C'est le chef de la Mission des Nations unies au Soudan, Volker Peretz, qui l'a révélé déjà lundi. L'objectif, d'après le responsable de l'ONU est, d'abord, la mise en place d'un cessez-le-feu "stable et fiable" qui sera surveillé par des observateurs "nationaux et internationaux". Il avait cité l'Arabie saoudite comme lieu des pourparlers. De son côté, un membre du Conseil de souveraineté soudanais, Chems Eddine Kebbachi, haut gradé dans l'armée soudanaise, a confirmé qu'il assisterait à des pourparlers directs à Djeddah pour discuter d'une nouvelle trêve avec la participation de représentants du commandant des FSR. Il a évoqué deux initiatives, l'une émanant de l'Arabie saoudite et des Etats-

Unis, et l'autre de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement, un organisme qui comprend des pays d'Afrique de l'Est). Il a révélé qu'il y a eu une communication indirecte entre l'armée et les FSR pendant plusieurs jours, et il a été convenu que les pourparlers seraient directs à Djeddah, pour ne parler que d'un point, qui est la trêve et l'action humanitaire. Il ne s'agit pas de négocier mais de conclure une trêve », a-t-il précisé. Concernant l'initiative de l'IGAD, il a expliqué qu'il s'agit d'une proposition sur les deux points : la trêve et l'envoi d'un représentant de chaque partie à Juba (la capitale de l'État du Soudan du Sud) pour un cessez-le-feu. Un autre membre du Conseil de souveraineté de transition a, d'ailleurs, carrément déclaré mardi qu'« il n'y a pas de place pour des négociations avec les FSR »; la priorité actuelle est de réduire la rébellion", selon ses

termes, cités par les médias. Pour sa part, l'Arabie saoudite n'a pas commenté l'annonce de ces pourparlers à venir, alors que l'émissaire de l'ONU a parlé de "la possibilité qu'ils se tiennent dans le Royaume". Dimanche soir, l'armée soudanaise et les FSR avaient annoncé, dans deux communiqués distincts, leur accord pour prolonger une trêve humanitaire dans le pays de 72 heures supplémentaires en réponse aux appels internationaux. Mais les affrontements ont repris lundi dans différents quartiers de la capitale, Khartoum. Des témoins oculaires ont déclaré que des bruits de canons avaient retenti dans les régions du Sud de Khartoum, tandis que les zones au Nord de la ville (Nord-est de la capitale) ont été témoins de violents affrontements. Les mêmes témoins ont fait savoir que les avions de combat survolaient encore les zones de l'est du Nil, tandis que le bruit

des canons anti-aériens se faisait entendre. Les affrontements se sont poursuivis, hier, mardi, avec la même violence, comme en ont témoigné les habitants de Khartoum qui ont entendu les coups de feu ainsi que les vrombissements des avions de combat et le bruit des défenses anti-aériennes en action. Les observateurs rapportent qu'un état de chaos règne dans la capitale soudanaise à Khartoum et dans d'autres régions, notamment au Darfour (ouest), où les combats ont fait plus de 500 morts et 5 000 blessés, selon des bilans officiels, «jugés, dit-on, bien inférieurs à la réalité». L'Organisation internationale pour les migrations parle de plus de 334 000 déplacés à l'intérieur du Soudan et plus de 100 000 autres à chercher refuge dans les pays voisins. L'ONU, quant à elle, s'attend à ce que « 800 000 personnes » fuient vers les pays voisins comme l'Égypte, le Tchad, l'Éthiopie et la Centrafrique. Quant à ceux qui ne peuvent pas quitter le Soudan faute de moyens financiers, ils font face à une pénurie de nourriture, d'eau et d'électricité, et au manque de médicaments, alors que la température à Khartoum atteint les 40 degrés Celsius. Pour l'ONU, il faut 1,5 milliard de dollars pour répondre aux besoins humanitaires au Soudan cette année.

M'hamed Rebah

POUR DÉNONCER L'INTERDICTION AUX ÉTRANGERS D'ACCÉDER AU SAHARA OCCIDENTAL

Campagne internationale contre le Maroc

Des associations françaises de soutien à la cause sahraouie ont lancé une campagne pour dénoncer l'interdiction par l'occupant marocain aux observateurs, avocats, journalistes et parlementaires étrangers souhaitant s'enquérir de la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental, d'accéder à ce territoire occupé, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie SPS. La campagne, lancée conjointement par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), consiste en trois lettres adressées à trois responsables espagnols: Josep Borrell, Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, José Manuel Albares, ministre

espagnol des Affaires étrangères, et Pedro Sanchez, chef du gouvernement espagnol, a précisé la même source. Dans ces lettres, les signataires exposent les circonstances de leur expulsion par l'occupant marocain et demandent à ces trois responsables, dont le pays est la puissance administrante au Sahara occidental, d'intervenir auprès des autorités marocaines pour mettre fin à cette situation unique au monde et permettre l'accès au territoire sahraoui". Les associations rappellent, dans ce contexte, l'expulsion ces derniers jours par Rabat de l'avocate française Elise Taulet qui s'est déplacée au Maroc pour rencontrer les prisonniers sahraouis détenus dans les geôles de l'occupation et aussi rendre visite aux familles des prisonniers dans les territoires sahraouis occupés. "Le Sahara occi-

dental est un territoire interdit aux étrangers", avait-elle regretté d'ailleurs avant de retourner en France après son expulsion. Par ailleurs, l'AARASD et l'AFASPA espèrent que cette campagne "contribuera à sensibiliser l'opinion publique et les autorités concernées sur l'importance de garantir l'accès au Sahara occidental et de respecter les droits de l'Homme dans le territoire occupé" par le Maroc depuis 1975. Depuis 2014, le régime marocain a expulsé 291 personnes de 21 pays et 4 continents qui tentaient d'accéder au Sahara occidental. Ces expulsions visent à éviter la mise à nu, devant l'opinion publique internationale, des graves violations par les autorités de l'occupation des droits de l'Homme dans les territoires occupés, rappelle-t-on.

R. I.

R. I.

NIGÉRIA

Les syndicats soutiennent la cause sahraouie

Des syndicats nigériens ont plaidé, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, lundi, pour le droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à la liberté. C'était à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des travailleurs, que l'ensemble des syndicats du Nigéria ont réaffirmé, leur soutien à la cause et combat du peuple sahraoui pour son indépendance, indiquant dans un communi-

qué que « nous tenons à réitérer notre appel à la communauté internationale pour permettre au peuple sahraoui qui vit encore sous le joug de l'occupation et de l'oppression marocaines, d'accéder à son droit à la liberté et de jouir de la pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire ». Les syndicats nigériens ont appelé la communauté internationale et les Nations unies, à "exercer toutes formes de pression pour amener le

royaume du Maroc à respecter la légalité internationale et permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination et à la liberté". Pour rappel, le Front Polisario s'était félicité, mars dernier, des relations d'amitié et de coopération "privilégiées" entre le Nigéria et le Sahara occidental, exprimant la volonté de les élargir et de les hisser à de plus hauts niveaux au mieux des intérêts des deux pays et peuples. Le Président sah-

raoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a fait part, dans un message de félicitations adressé à Asiwaju Bola Ahmed Tinubu, récemment élu Président du Nigéria, de la reconnaissance du peuple sahraoui pour l'élan de solidarité et la position indéfectible du Nigéria et de son peuple en faveur de la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique".

R. I.

POUR DISCRIMINATION RACIALE,
RÉPRESSION POLICIÈRE
ET VIOLATION DES DROITS
DE L'HOMME

La France épinglée par l'ONU

Le Brésil, ainsi que le Japon, ont critiqué "le profilage racial par les forces de sécurité en France" et l'Afrique du Sud a appelé les autorités françaises "à prendre des mesures pour garantir des enquêtes impartiales par des organes extérieurs à la police dans tous les cas d'incidents racistes impliquant des policiers". Les violences policières en France, lors d'opérations de maintien de l'ordre ont également été mises en exergue par plusieurs délégations comme la Suède, la Norvège et le Danemark, pour ne citer que ces pays, ont rapporté, hier des médias. Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Onu) s'est penché, lundi, pendant plus de trois heures sur la situation des droits humains en France, une procédure à laquelle se soumettent régulièrement tous les États membres de l'Onu. Un grand nombre de pays, compris les États-Unis et la Tunisie, ont appelé la France à accroître ses efforts pour lutter contre les violences et les discriminations raciales. "Nous recommandons à la France d'intensifier ses efforts pour lutter contre les crimes et les menaces de violence motivés par la haine religieuse tels que l'antisémitisme et la haine antimusulmane", a déclaré la représentante américaine, Kelly Billingsley. La France a été rappelée à l'ordre et sommée de respecter les droits de l'Homme, qui selon bon nombre d'intervenants, sont bafoués, en citant à titre d'exemple, les attaques contre les migrants, profilage racial, violences policières etc. et la France s'est vue, lors de l'examen de la situation des droits de l'Homme en France, visée par des critiques avec la hausse notamment du racisme. "Il y a une augmentation du racisme et de la xénophobie", a accusé le représentant chinois, qui a appelé la France à cesser de prendre "des mesures qui violent les droits des migrants". Luxembourg a demandé que la France "repense sa politique en matière de maintien de l'ordre tandis que la Malaisie a réclamaré que les responsables "soient punis". Moscou, Caracas et Téhéran critiquent "les mesures violentes". La Russie, le Venezuela et l'Iran ont aussi choisi de critiquer plus particulièrement les violences policières. "Nous sommes préoccupés par les mesures dures et parfois violentes visant à disperser des citoyens pacifiques", a déclaré la représentante russe, Kristina Sukacheva.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La liberté d'expression, clé de voûte des droits humains

Chaque année, qu'il s'agisse de ce qui relève des droits de l'Homme, ou d'un autre concept, la liberté fondamentale de s'exprimer réapparaît, soulevant bon nombre de problématiques, en rapport avec l'actualité nationale et internationale.

Considérée comme le pilier du droit humain fondamental, la liberté de la presse est restée durant des décennies, un terrain qui soulève à ce jour moult préoccupations, même dans les pays les plus développés. En Algérie, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), fidèle à son intérêt pour cette cause extrême, a réuni hier au niveau de l'auditorium de l'hôtel olympique de Dely Brahim, les médias, les universitaires et les représentants civils, à un atelier interactif sur le thème « Médias et droits de l'homme ». Une rencontre expérimentale et d'échange, organisée à la veille de la Journée mondiale de la liberté de la presse, animée notamment par des experts et enseignants universitaires, entre autres les professeurs Rachid Ferrih, Mohamed Yaakoubi, Mohamed Laaqab et Ayad Malika.

« LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL »
Dans son discours d'ouverture



Abdelmadjid Zaâlani, président du CNDH

des travaux de cet atelier, le président du CNDH, le Pr Abdelmadjid Zaâlani, s'est prononcé sur les concepts élémentaires ayant accompagné la naissance des droits de l'homme, et l'impact de la liberté de la presse sur l'évolution des droits humains. « Les droits de l'homme ont plus que jamais besoin des médias et de la presse », a expliqué d'emblée l'expert en droit.

Alors que trente années se sont écoulées depuis la proclamation le 3 mai 1993 de la Journée de la liberté de la presse, par l'Assemblée générale des Nations unies, le successeur de Bouzid Lazhari à la tête du CNDH a souligné que selon les principes de l'UNESCO, « la promotion d'une presse libre, indépendante et pluraliste, est essentielle pour le développement et le maintien de la paix et de la sécurité d'une nation, ainsi que pour son

développement économique ».

Des valeurs, qui permettront, selon le Conseil, de mettre en œuvre les dispositions et tous les principes relatifs aux droits de l'Homme. Remontant loin dans l'histoire, Zaâlani a expliqué que la notion du droit existe depuis l'antiquité. « Du temps de l'Empire romain, les réformes de l'empereur Napoléon Bonaparte, avec un caractère juridique pour le courant anglo-saxon, civil et politique pour la partie française », ajoute le responsable.

« LA DIGNITÉ EST À L'ORIGINE DE TOUS LES DROITS HUMAINS »

Poursuivant son discours, le maître conférencier en sciences

juridiques attribue en grande partie, le concept de la dignité humaine, à tout ce qui a trait aux droits de l'homme. « Des valeurs déjà ancrées dans les fondements de l'Islam », souligne entre autres Zaâlani. Plus loin, il dira : « La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 8 décembre 1948, continue d'être pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration afin de promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme ». Selon l'intervenant, la liberté de s'exprimer relève, certes du droit, mais est également soumise à une certaine responsabilité. Et d'ajouter : « La définition du droit humain n'a cessé d'évoluer à travers le temps, et s'est élargie à d'autres nations. La Constitution algérienne l'a adoptée en 1966 ».

Abordant un des piliers indissociable des droits de l'homme, les droits de la femme en l'occurrence, le responsable a mis en lumière « le Traité de Pékin, étant la plus grande convention en faveur de la femme, définissant les droits de la femme, comme étant des droits humains fondamentaux », comme explication au principe de l'égalité des sexes.

« POSITIVER LES APPROCHES ET ÉMETTRE DES CRITIQUES OBJECTIVES »

Après un plaidoyer sur la liberté d'expression, étant ainsi une interconnexion entre les droits de l'homme et la liberté de la presse, Zaâlani a ajouté, en outre : « Nous devons établir une critique objective des avancées institutionnelles des droits de l'homme, positiver nos approches en tant que journalistes. « Il est du droit du journaliste d'être protégé, mais il se doit lui aussi de protéger son institution. Parvenir à atteindre chaque jour

un équilibre entre la sécurité et la liberté, et entre la liberté et la responsabilité », estime-t-il. Et de conclure : « Les délits d'opinion ? Le droit est presque obligatoire pour tout le monde. L'essentiel, c'est de ne pas porter atteinte aux intérêts de l'État. Les droits de l'homme existent bel et bien en Algérie. La liberté de la presse, c'est la clé de voûte des droits de l'homme ».

Comme mentionné en début d'article, ont pris part à ces colloques divers experts et chercheurs. Sur la thématique : l'information et l'équation : liberté et responsabilité (protection de l'intérêt général et des droits individuels), le Professeur Rachid Ferrih a indiqué que « les intérêts nationaux et sociaux ont contraint les États à limiter l'expansion des médias ». Pour sa part, Mohamed Yaakoubi, sous le thème : une transition numérique sûre et plateformes numériques : facteur décisif au service des droits de l'homme, soulève plusieurs problématiques : De quel genre de journaliste aurons-nous besoin ? Quel est l'avenir de la presse papier ? Où en est la déontologie ?

De son côté, Mohamed Laaqab, pour ce qui est du droit du journaliste à la protection et à l'accès à une information fiable (le problème des informations trompeuses), il explique que « le journaliste est lui-même une victime de l'information, il doit donc s'assurer de la véracité des informations qui circulent, et ne pas trop se fier au flux et aux sites web ». Enfin, l'intervenante, madame Ayad Malika, a abordé dans ses témoignages, Le rôle des médias dans la protection et la promotion des droits de l'homme (le journalisme d'investigation comme exemple).

Hamid Si Ahmed

Sous le signe de la réforme en Algérie

Le secteur de la communication et des médias n'est pas en reste dans la dynamique des réformes tous azimuts engagées par le président de la République. Pour preuve, la nouvelle loi sur l'information récemment approuvée au Parlement. Le texte a eu le mérite de s'interposer en libre-arbitre entre la liberté d'expression et la responsabilité professionnelle.

Comme partout dans le monde et à chaque 3 mai de chaque année depuis 1993, l'Algérie marque, aujourd'hui, la Journée internationale de la liberté de la presse. La célébration intervient dans un contexte marqué par des réformes profondes injectées dans un secteur « parent pauvre » pour le moins que l'on puisse dire. Mais, l'adoption d'une nouvelle loi organique sur l'information viendra colmater les brèches de l'ancien texte. Autrement que les règles de la déontologie et de l'éthique professionnelle sont désormais définies. Convaincu de la place et de l'importance de la communication dans le processus d'édification de l'Algérie, le président Tebboune, a fait de la liberté de la presse un « principe immuable » qu'il avait d'abord consacré dans la Constitution de 2020. Il a mis également l'accent sur la nécessité d'assurer la transparence du financement des médias, ainsi que le droit des professionnels de la presse d'accéder aux sources d'information dans le cadre du respect de la loi, du droit à la protection de l'indépendance des journalistes et du secret professionnel.

En somme, l'organisation du secteur de la communication qui intervient dans le sillage de l'édification de l'Algérie nouvelle, passe par la promulgation d'un arsenal juridique à même d'ouvrir la voie aux professionnels et de les associer à une vision nova-

trice prônée par l'Etat et ce, par une rupture avec les pratiques qui régissaient auparavant la scène médiatique. L'objectif de ces réformes vise à définir le journaliste professionnel avec précision dans toutes les spécialités médiatiques, mais aussi moraliser la profession en consacrant les valeurs journalistiques universelles et la déontologie de la profession.

À cet effet, la nouvelle loi sur l'information, récemment adoptée par les deux Chambres du parlement, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation d'un des 54 engagements du président de la République. Le journaliste bénéficie désormais de plusieurs garanties, dont la protection juridique de ses œuvres et la préservation de son droit de ne pas diffuser toute information, article ou travail ayant subi des modifications substantielles sans son consentement. Son droit d'accès à l'information et la protection de ses sources sont également garantis, de même que son droit au secret professionnel, en faisant obligation aux organismes de faciliter son accès à l'information. Sur le plan structurel, la loi prévoit pour la presse écrite et électronique, l'instauration du régime déclaratif qui repose sur l'application simplifiée pour la création de médias (journal ou site), au lieu du régime d'octroi d'agréments et consacre en outre le droit du journaliste à la liberté d'expression et à l'accès et la recherche d'information.

L'IMPÉRIEUSE RÉGULATION DU CHAMP MÉDIATIQUE

Également, la loi envisage la création d'une autorité de régulation de la presse écrite et électronique, définie comme une instance publique jouissant d'une autonomie financière et s'acquittant des missions

de régulation de l'activité de la presse écrite et électronique. Pour ce qui est de l'audiovisuel, il est prévu l'amendement des statuts de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel de manière à lui conférer un caractère spécifique et élargir ses missions afin d'intégrer la régulation et le contrôle des services de la communication audiovisuelle sur internet. Dans le cadre de ces réformes, toute forme de violence ou d'intimidation envers le journaliste dans l'exercice de ses fonctions est pénalisée par la loi qui fait obligation au média de souscrire à une police d'assurance au profit de chaque journaliste dépêché dans des zones à risque.

S'agissant des pratiques relevant de la diffamation, la délation et l'injure, la nouvelle loi recommande la création d'un Conseil supérieur d'éthique professionnelle auquel sera confiée la responsabilité de la régulation, l'intervention et l'élaboration d'une charte permettant l'adoption d'une pratique journalistique responsable et la contribution à la promotion de l'autorégulation. Les médias sont tenus, en vertu de la nouvelle législation, de déclarer la source de leur financement et justifier la possession d'un capital national. Il leur est interdit aussi le financement et l'apport financier direct ou indirect provenant de parties étrangères.

Sur un autre registre, la promotion de la communication institutionnelle figure dans la stratégie du secteur en vue de permettre au journaliste d'accéder à l'information et fournir au citoyen une information sûre et crédible. À cet effet, des sessions de formation sont actuellement organisées au profit des journalistes à travers plusieurs wilayas du pays. À travers toutes ces réformes profondes et mutations novatrices, il est ainsi établi que la construction de la démocratie passe par une liberté d'expression réelle et responsable et non par une liberté de sabotage ou d'injure qui sème le désordre et crée le chaos pouvant porter atteinte à la sécurité publique.

Farid G.

ALLOCATIONS ET PENSIONS DE RETRAITE

Versement des augmentations juin prochain

Assitôt décidée par le président de la République au profit de plus de trois millions de bénéficiaires, la mesure d'augmentation des allocations et pensions de retraite trouve son effet immédiat. À partir de juin prochain et avec effet rétroactif, les retraités peuvent percevoir les augmentations. C'est ce qu'a affirmé, hier, le DG de la Caisse nationale des retraites, Djaafar Abdelli, lequel a rappelé, dans une déclaration à la chaîne 1 de la Radio algérienne, que les retraités qui perçoivent une pension inférieure à 20 000 dinars bénéficieront d'une augmentation de 5%, alors que celle-ci est fixée à 4% pour les retraités qui perçoivent entre 20 000 et 50 000 dinars algériens. Enfin, la troisième catégorie concerne ceux qui touchent une pension dépassant 50 000 dinars qui ouvrent droit à une revalorisation de 3%.

R. N.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHENGRIHA REÇOIT LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR CONJOINT DES FORCES ARMÉES JORDANIENNES

Les défis sécuritaires dans le monde arabe abordés

Le général d'armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, hier au siège de l'état-major de l'ANP, le général-major Youssef Ahmed Al-Hanniti, chef d'état-major conjoint des Forces armées jordaniennes, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.



PH: DR

Lors de cette rencontre, précise un communiqué du MDN, à laquelle ont pris part le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, les chefs de départements et des directeurs centraux de l'état-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation jordanienne, les deux parties ont abordé "les défis sécuritaires dans la région arabe et dans le continent africain et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun, ainsi que les moyens de renforcer les relations de coopération militaire entre les deux pays frères", précise la même source. À cette occasion, le général d'Armée a prononcé une allocution, à l'entame de laquelle il a sou-

haité la bienvenue à la délégation hôte, soulignant que cette visite constitue "une opportunité pour œuvrer à porter la coopération militaire bilatérale au plus haut niveau dans l'intérêt des deux parties". "Je suis heureux de vous recevoir aujourd'hui au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire et de vous faire part ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, des plus hautes marques de bienvenue à l'occasion de votre visite en Algérie, que nous estimons être une opportunité pour œuvrer ensemble afin de porter la coopération militaire bilatérale au plus haut niveau dans l'intérêt des deux parties", indique le général d'Armée. "En effet, votre visite qui intervient dans le sillage de celle effectuée par Sa Majesté le Roi Abdullah II en Algérie durant le mois de décembre 2022, sur invitation de son frère Abdelmadjid Tebboune, président de la République,

chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, et au-delà de ce qu'elle apporte au raffermissement des liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays, elle a permis d'ancrer les relations de coopération dans plusieurs secteurs", affirme-t-il. Le général d'armée a mis en avant "la qualité des relations militaires bilatérales entre les deux pays qui se distinguent par l'entente mutuelle et se reflètent dans de nombreux domaines, et ce, à la faveur de la volonté solide qui anime les hautes autorités des deux pays". "Nous sommes convaincus que les différents défis auxquels nous sommes confrontés doivent faire l'objet d'une étroite concertation et l'établissement d'une coopération diversifiée sur le plan militaire et sécuritaire, bénéfique pour l'ensemble des acteurs régionaux, empreinte d'objectivité et de franchise, tout en privilégiant les approches natio-

nales et régionales", a-t-il souligné. "À ce titre, je ne manquerais pas de saluer la qualité des relations militaires bilatérales entre nos deux pays, caractérisées par l'entente mutuelle et qui se reflètent dans de nombreux domaines, à la faveur de la volonté immuable qui anime les hautes autorités des deux pays", a-t-il poursuivi. De son côté, le général-major, chef d'état-major conjoint des forces armées jordaniennes, a exprimé "sa joie de visiter l'Algérie et s'est félicité des relations fraternelles profondes qui lient les deux pays et dont témoigne le niveau de la coopération militaire entre les deux armées dans les différents domaines". Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que le général-major Youssef Ahmed Al-Hanniti ne signe le livre d'Or de l'état-major de l'ANP, conclut le communiqué. **R. N.**

L'AUDIENCE S'EST DEROULÉE AU PALAIS D'EL MOURADIA

Le président Tebboune reçoit le président du Conseil saoudien de la Choura

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger, le président du Conseil de la Choura (assemblée consultative) du Royaume d'Arabie saoudite, Dr Abdullah bin Mohamed bin Ibrahim Al-Sheikh. L'audience s'est déroulée au palais d'El Mouradia, en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil et du directeur de cabinet à la présidence de la République, Mohamed Ennadir Larbaoui. Le président du Conseil de la Choura saoudien est arrivé, hier à Alger, pour une visite de cinq jours. Rappelant, que dans une déclaration faite à la presse, à l'issue de son accueil par Salah Goudjil, le dignitaire saoudien a affirmé que sa visite « reflète les relations fortes qui lient le Royaume d'Arabie saoudite et l'Algérie et la relation fraternelle entre le serviteur des deux Saintes mosquées, le Roi Salmane bin Abdulaziz Al-Saoud et Son Altesse royale et le président de la République Abdelmadjid Tebboune », et « qui intervient aussi dans un contexte naturel qui devrait être plus fort et plus pertinent et tendre », a-t-il ajouté. Dans le même sens, il a exprimé « l'espoir que cette visite permettra d'atteindre ce que les deux parties souhaitent en termes de renforcement des relations au niveau des deux conseils et des autres conseils concernés et qu'elle sera l'occasion d'une coordination et d'une coopération dans les forums internationaux et autres réunions à venir qui permettront l'intégration et la communication entre les deux pays ». Il est à souligner que le président du Conseil saoudien de la Choura a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le président du Conseil de la nation, accompagné du président de la commission des affaires étrangères du Conseil, Omar Dadi Adoun, et de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite à Alger, Abdallah Benacer El Bassiri.

S. O.

POUR DISCUTER COOPÉRATION MILITAIRE

Le ministre italien de la Défense souhaite venir à Alger

Le ministre italien de la Défense, Guido Crosetto, a exprimé le souhait d'effectuer prochainement une visite de travail en Algérie, afin d'échanger davantage sur les projets de coopération et de partenariat actuels et futurs. Il a exprimé, en effet le souhait d'effectuer une visite, en Algérie, lors de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Abdelkrim Touahria, durant laquelle, ils ont échangé sur les opportunités et moyens de renforcement de la coopération bilatérale en matière de sécurité et de défense, notamment dans le secteur de l'industrie militaire, à travers des projets de partenariat, avec les géants italiens tels que la compagnie "Leonardo" pour ce qui est de la construction des hélicoptères. À cet égard, le ministre italien a fait part de la disponibilité de son Département ministériel à étendre ce type de coopération au secteur civil. Les deux responsables ont, par ailleurs, évoqué la situation

en Libye, au Sahel et dans le bassin méditerranéen, en relevant la convergence des points de vue d'Alger et de Rome à ce propos. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du « renforcement » des relations de coopération entre l'Algérie et l'Italie et de la « coordination constante » entre les dirigeants des deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. On sait que l'Algérie est un partenaire stratégique de l'Italie en matière énergétique et honore ses engagements en tant que fournisseur régional et international fiable pour conserver cette position. L'Algérie a dans le cadre de ses relations avec l'Italie, notamment dans le secteur énergétique, a fait de l'Italie un hub d'approvisionnement en gaz algérien pour les pays européens. Au début de cette année, dans un point de presse conjoint avec la présidente du Conseil des ministres italien, Georgia Meloni, qui était en visite de travail et d'amitié en Algérie, à

la tête d'une importante délégation ministérielle, le président Abdelmadjid Tebboune avait tenu à « saluer le niveau des relations stratégiques unissant l'Algérie et l'Italie, ainsi que les efforts consentis ces dernières années dans le sens de la consolidation du partenariat et de la promotion des échanges commerciaux qui ont enregistré des résultats exceptionnels en peu de temps ». Il avait fait observer que le niveau des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie est passé de 8 milliards de dollars en 2021, à 16 milliards de dollars. C'est, avait-il expliqué "un indicateur de rapprochement et le fruit des approches que nous avons adoptées pour consacrer une dynamique ascendante dans divers domaines de coopération". Pour rappel, à cette occasion, le président Tebboune et la présidente du Conseil des ministres d'Italie ont signé une déclaration conjointe à l'occasion du 20e anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de

bon voisinage et de coopération. Les observateurs avaient noté que la nouvelle dynamique dans les relations algéro-italiennes était intervenue après la visite d'Etat, en Italie, du président Tebboune, en mai 2022, précédée par la visite d'Etat, en Algérie, du président italien, Sergio Mattarella, à Alger et Annaba les 6 et 7 novembre 2021, marquées par une "convergence totale" autour des questions d'intérêt commun, ainsi qu'une détermination à développer la coopération bilatérale "stratégique" entre les deux pays "amis". Ils estiment qu'en termes de relations internationales, l'Algérie et l'Italie partagent les mêmes positions sur la plupart des dossiers les plus complexes et les plus délicats. En outre, Rome considère qu'Alger représente un acteur essentiel, pour atteindre une stabilisation de toute la zone au nord de l'Afrique, en commençant par le Sahel.

M. R.

L'INSPECTEUR PRINCIPAL A LA DGF A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORET

« Le recours aux drones est salubre »

« La réunion (hier) de la Commission nationale de la protection des forêts, coprésidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire est une réunion traditionnelle pour présenter le dispositif qui sera mis durant la campagne de lutte contre les incendies de forêts qui implique également en plus des deux ministères déjà cités 13 autres départements ministériels qui sont concernés de près ou de loin par ce dispositif ainsi que 11 autres institutions à l'image de la Protection civile, le commandement de la Gendarmerie nationale entre autres », a fait savoir, hier, Boumessaoud Abdelghani, inspecteur principal au niveau de la Direction générale des forêts (DGF).

S'agissant de l'apport des moyens technologiques notamment les drones à faire contribuer dans cette campagne contre les incendies de forêts, l'invité de la Radio nationale, a qualifié cette contribution d'intéressante qui vient en appui au dispositif traditionnel. « Si on arrive à acquérir les drones de surveillance ça serait



P. H. DR

quelque chose de très intéressant car nous disposons déjà de postes de surveillances », a déclaré l'intervenant à ce sujet, tout en faisant savoir que ces postes quelque soit leur nombre ne peuvent pas couvrir la totalité des formations forestières car se situant sur des zones très accidentées et montagneuses d'où l'intérêt de ces drones qui contribuent ainsi à compléter les zones non couvertes et assurer ainsi de donner l'alerte à temps et donc un dispositif déclenché également à temps qui permettra de circonscrire rapidement l'incendie.

Pour un dispositif performant en matière de lutte contre les feux de forêts, l'hôte de la chaîne 3 a surtout plaidé pour un retour d'expérience en matière de gestion des incendies de forêts pour tirer des leçons des précédentes campagnes pour relever les défaillances et les carences afin de les corriger car, enchaîne-t-il encore, l'important c'est de savoir comment exploiter ces moyens où les mettre et quand est ce que il faut les déclencher.

« Il faut qu'ils soient près des massifs pour diminuer les dégâts », a-t-il dit.

Il a également fait savoir que l'origine des feux de forêts est humaine, et par conséquent, il faut jouer sur l'étincelle ou l'allumage issu des activités agricoles, et pastorales en plus des actes volontaires (actes criminels), tout en relevant la nécessité de connaître les causes de ces incendies.

Concernant justement les moyens mis à disposition dans le cadre de cette campagne, l'invité de la chaîne 3 a affirmé que le dispositif contient 387 postes de surveillances, 544 brigades de 1ère intervention, 42 camions ravitailleurs et 3500 points d'eau remplis ainsi que 748 chantiers qui travaillent à l'intérieur des forêts en plus des colonnes mobiles pour donner l'alerte à temps.

Il a également plaidé pour la révision de la période de la campagne des incendies de forêts en raison des incendies enregistrés en dehors de la saison estivale raison pour laquelle il faut avancer cette campagne au

mois de mai au moins et à prolonger au mois de novembre.

« Il faut revoir cette période car on ne peut pas traiter le phénomène des incendies en se limitant à cette période. Il faut surtout chercher le pourquoi de ces incendies c'est-à-dire déceler les causes de ces feux de forêts pour savoir pourquoi il y a autant de surface pour un seul foyer : Est-ce que l'alerte n'a pas été donnée à temps ou c'est l'intervention qui a tardé ? Il faut donc un travail à la fin de la campagne pour analyser et évaluer », a suggéré l'invité de Souhila El Hachemi.

Pour rappel, le président de la République, a souligné lors du dernier Conseil des ministres tenu dimanche que la réussite de la lutte contre les feux de forêts exigeait la mise en place d'un système de veille efficace qui lance l'alerte et définit avec exactitude les points d'intervention afin de contenir l'incendie avant sa propagation.

Le chef de l'État a ordonné, à la même occasion, le lancement d'un appel d'offre pour l'acquisition de six (6) avions bombardiers d'eau de taille moyenne pour lutter contre les feux de forêts, en renforcement de la flotte d'avions et d'hélicoptères de l'Algérie, l'utilisation des technologies de pointe, conçues localement, pour la surveillance des espaces forestiers durant la saison estivale, et le lancement d'un appel d'offre à destination des start-up pour la modernisation des outils et équipements dédiés à la surveillance du couvert végétal à travers des drones, et de coordonner avec l'état-major de l'Armée nationale populaire pour faciliter ces opérations vitales et maîtriser ce phénomène.

Brahim O.

ACHÈVEMENT DES PROJETS DE LOGEMENT Mohamed Tarek Belaribi fixe deux délais

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a fait savoir que le délai maximal pour l'achèvement des projets programmés pour être réalisés durant l'année en cours est fixé avant le 30 octobre prochain. S'exprimant hier lors d'une conférence de presse à l'occasion d'une réunion tenue avec les responsables des services économiques de l'entreprise de promotion immobilière (ENPI) Belaribi a rappelé que 920 000 unités de logement ont été distribuées au cours des trois dernières années, relevant que la fin de la réalisation des projets prévus au cours du quatrième trimestre de l'année 2023 sera avant le 30 octobre prochain, pour que les habitations, a-t-il insisté, puissent être distribuées à leur bénéficiaires le 1er novembre de la même année.

Ania Nch

EMPLOI 20 000 chômeurs intégrés dans le monde du travail

Selon le directeur général de l'emploi et de l'intégration au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Cheref-Eddine Boudiaf, il a été procédé à l'intégration de pas moins de 20 000 bénéficiaires de l'allocation chômage dans le monde du travail. S'exprimant lundi dernier au forum de la radio Chaîne I, le même responsable a indiqué que le total de personnes bénéficiant de l'allocation chômage a atteint jusqu'à avril 2023, 1.929.000 bénéficiaires dont 20 000 ont été intégrés dans des postes d'emploi dans les deux secteurs (privé et public).

D'après Boudiaf, l'opération d'intégration se poursuit toujours selon la disponibilité des offres d'emploi. Toujours dans le même contexte, il a ajouté que 75 000 concernés par l'allocation chômage suivent une formation à courte durée au niveau des différents centres de formation professionnelle. Pour conclure, l'intervenant de la radio a rappelé que l'objectif de l'instauration de l'allocation chômage était de prendre en charge les demandeurs d'emploi et les accompagner jusqu'à les intégrer dans des postes de travail qui répondent à leurs compétences.

A. N. ch

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES Les directeurs locaux des agences sous la loupe

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Fayçal Bentaleb procédera aujourd'hui à l'évaluation du travail des directeurs locaux des agences lors de la rencontre nationale avec ces derniers organisée aujourd'hui par la Caisse nationale des retraites CNR à Alger. Lors de cette rencontre le ministre veillera sur l'application de la feuille de route établie par la tutelle.

S. O.

ATTESTATION DE NIVEAU DES APPRENANTS À DISTANCE

Belabed donne le coup d'envoi de l'examen national

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a donné hier le coup d'envoi de l'examen national d'attestation de niveau des apprenants, et ce à l'école Lamoudi Mohamed El Amine à El Harrach (Alger). En effet, l'examen national d'attestation de niveau des apprenants à distance pour les cycles moyen et secondaire pour l'année 2023 a débuté hier avec la participation de 444 888 candidats tous niveaux confondus répartis sur 1660 centres d'examen à l'échelle nationale et encadrés par 2497 encadreurs. Cet examen porte sur les matières de langue arabe, les mathématiques, la physique, la langue française, les sciences, l'éducation islamique et l'histoire-géographie. Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed qui a donné le coup d'envoi a affirmé que cet examen pour lequel tous les moyens ont été mobilisés se déroule dans de « bonnes » conditions. Après avoir indiqué l'existence de 17 centres de correction, Belabed a en outre fait savoir que les résultats seront annoncés le 31 mai en cours. Il a salué à cette occasion les efforts de l'établissement d'enseignement à distance en tant qu'établissement « stratégique » sur lequel le ministère compte pour dispenser les cours à distance et qu'il tend à développer en le dotant de tous les outils de travail « efficaces ». Il a ajouté que cet examen « offre une deuxième chan-

ce à nos enfants qui ont quitté les bancs de l'école ». Dans ce cadre le ministre de l'Éducation, a relevé que l'Office national de l'enseignement et de la formation (ONEFD) à distance est une institution avec de grandes visées stratégiques. « Nous avons beaucoup parié dessus. Et vous avez vu comment le travail de l'ONEFD était pendant la pandémie de Coronavirus. C'est devenu une option de premier plan aujourd'hui quant à la sécurisation des études », a-t-il souligné à ce propos. Pour lui, « il y a un grand dossier à l'UNESCO. Celui-ci parle de la transformation de l'éducation » notant que l'un des plus grands piliers de la transformation est l'enseignement à distance. « Nous travaillons donc à le développer et à l'autonomiser et à envisager d'étendre son extension dans l'avenir », a encore ajouté le ministre de l'Éducation nationale. En saluant « les bons » résultats obtenus par les candidats qui ont réussi le test de niveau de 3e année secondaire, à l'examen du Baccalauréat ces dernières années.

PAREIL POUR L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Également, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Zreb Said, a procédé hier depuis l'établissement de Mascara au lancement des examens d'attestation de niveau au profit

des détenus à travers le pays. Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belabed a présidé hier en compagnie de membres de Gouvernement, les activités de la semaine nationale d'information et des portes ouvertes sur l'orientation scolaire au Palais de la culture Moufdi Zakaria. Pour rappel la filière Arts a été relancée dans l'enseignement secondaire, en application des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de la production intellectuelle, culturelle et artistique au service de la croissance économique, en vue de concrétiser le changement escompté pour la diversification de l'économie nationale à travers la promotion de l'éducation artistique dans le milieu scolaire. Signalant que les concertations et les réunions entre les secteurs de la Culture et des arts, et de l'Éducation nationale ont été sanctionnés par la signature le 15 mars 2022, d'un accord-cadre portant création et organisation du baccalauréat artistique, en concrétisation de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncée lors du Conseil des ministres du 18 avril 2021. Le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé par la suite la création de la filière « Arts » dans l'enseignement secondaire général et technologique à partir de l'année scolaire 2022-2023.

Sarah Oubraham

S
T
R
O
P
S

APRÈS LES INCIDENTS DU STADE DE CASABLANCA

Les alliés du Maroc à la CAF dans l'embarras

Au moment où la fédération marocaine de football active dans les coulisses pour s'offrir l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de 2025 au détriment de l'Algérie et d'autres pays candidats pour accueillir cet évènement retiré à la Guinée, une nouvelle scène de violence vient fragiliser davantage le dossier des Marocains et mettre ses alliés au sein de la CAF dans l'embarras.



Ph: DR

On fait allusion aux incidents ayant émaillé le match retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique ayant opposé, le week-end passé, au stade de Casablanca, le Raja face au Ahly du Caire. Lesquels incidents qui ont causé la mort d'une supportrice de l'équipe locale, âgée de 29 ans, est décédée alors qu'elle se trouvait aux alentours du complexe, selon la préfecture de Casablanca.

À la fin de la rencontre, une bagarre générale a aussi éclaté dans une tribune entre bandes rivales d'ultras du Raja. Les policiers ont dû intervenir dans les gradins pour faire cesser les affrontements. Ce genre d'incidents est désormais très fréquent dans les stades du Maroc, qui

s'est déclaré candidat pour accueillir la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et a également officialisé le mois dernier sa candidature pour l'organisation de la Coupe du monde-2030 dans un dossier commun avec l'Espagne et le Portugal. De nombreuses victimes par le passé, aussi bien lors des compétitions locales qu'africaines, sont d'ailleurs dénombrées. A priori, les événements qui se sont produits au stade de Casablanca, samedi passé, ne feront qu'enfoncer le Maroc, d'autant plus, qu'une fois n'est pas coutume, la CAF a réagi avec un communiqué accablant qui laisse présager que la première instance footballistique continentale va sévir rigoureusement. Les incidents en question et la mort de la jeune

supportrice prouvent qu'il y a un véritable danger dans les stades marocains, ce qui mettrait en péril l'organisation dans ce pays de la CAN-2025. Cela devrait donner matière à réfléchir aux membres du comité exécutif de la CAF appelés, dans quelques mois, à trancher sur les pays hôtes des deux CAN (2025 et 2027). Même la FIFA qui a reçu le dossier de candidature commune du Mondial 2030 va certainement s'intéresser de près à cette insécurité.

Ce n'est pas tout, puisqu'en plus de l'insécurité régnant aussi en dehors des stades, et la mauvaise gestion des foules, il y a aussi ces tribunes de certains stades qui risquent l'effondrement, comme c'est le cas pour une partie des gradins du stade

Mohammed-V. La preuve, la tribune en question est fermée aux supporters depuis plusieurs mois à cause de fissures inquiétantes. Cela a engendré une grosse pression sur le reste du stade, comme on a pu le constater à travers les images diffusées au cours des rencontres jouées dans ce vieux stade et qui montrent des fans entassés dans les autres gradins, au point où même les escaliers, censés être l'issue de sécurité en cas d'incidents, sont occupés par les supporters.

Mais au Maroc personne ne semble se soucier des vies des spectateurs. Pour preuve : le nombre de billets vendus serait toujours presque le même que habituellement imprimés.

Hakim S.

ECARTÉ POUR LA 7E FOIS DE SUITE DES MATCHS DE SON ÉQUIPE

Le départ d'Ait Nouri de Wolverhampton pratiquement acté

Samedi dernier, Wolverhampton à essuyé un lourd revers à Brighton en championnat de Premier League anglaise. En l'absence de son défenseur latéral gauche algérien Rayan Ait Nouri, les Wolves ont été corrigés sur le score net et sans appel de six buts à zéro.

L'entraîneur espagnol Julen Lopetegui a de nouveau décidé de ne pas convoquer Ait Nouri. Ignoré pour la 7e fois de suite, le départ de l'ancien joueur du SCO d'Angers est quasiment acté. L'OGC Nice et l'Olympique de Marseille seraient sur son dossier, indique une source proche de l'Algérien. Nouvellement international Algérien où il a enregistré sa première cape avec les Verts au mois de mars dernier face au Niger au Nelson Mandela Stadium de Baraki, dans le cadre des éliminatoires de la prochaine coupe d'Afrique des nations (CAN 2023 reportée à janvier 2024), Rayan Ait Nouri a connu un retour difficile au sein de son



club de Premier League anglaise. Alors que l'ancien défenseur d'Angers SCO a du mal à gagner du temps de jeu depuis

le début de saison, la donne semble devenir plus délicate depuis la prise de fonction de Julen Lopetegui à la tête de la barre technique des Wolves. Sa situation s'est compliquée davantage depuis la reprise après la dernière trêve internationale. En effet, le technicien espagnol n'inscrit plus son latéral gauche sur les feuilles de matchs. Il semble que le néo Fennec ne fait plus partie des plans de son coach.

Du coup, un départ se précise pour Ait Nouri qui devrait quitter son club actuel lors du prochain mercato estival. Courtisé par de nombreuses équipes européennes, à l'instar de Manchester City et le FC Séville, le natif de Montreuil devrait être de retour dans l'hexagone. Dans ce sens, l'OGC Nice serait en pole position pour l'accueillir cet été, au moment où l'O Marseille vient de faire son entrée en course pour s'offrir ses services.

H. S.

CAN-2023 (U17)

Le Mali bat le Burkina et file en quarts de finale

Le Mali, double vainqueur de l'épreuve, a réussi lundi son entame de la 14ème édition de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans (CAN U17-2023) en battant (1-0, mi-temps 1-0) la sélection du Burkina-Faso au cours d'un match plaisant pour le compte de la 1ère journée du groupe C, domicilié au stade du 19 mai 1956 d'Annaba.

Les jeunes maliens prennent une sérieuse option pour les quarts de finale. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Mamadou Doumbia (25e). Après cette belle entame de tournoi, les Maliens s'emparent de la 1re place avec 3 points, alors que le Cameroun, 3e équipe du groupe, était exempté de la journée, après l'exclusion du Soudan Sud, par la Confédération africaine de football (CAF), après que quatre joueurs de son équipe n'ont pas pu passer l'IRM, ce qui signifie qu'ils ont dépassé l'âge légal pour la catégorie. La



prochaine journée (2e) du groupe C, prévue jeudi 4 mai, opposera le Mali au Cameroun à Annaba (17h00), alors que le Burkina Faso sera exempté de la journée. A l'issue du match la sélectionneur du Burkina Faso, Ibrahima Traoré a relevé en conférence de presse que "les choses ne sont pas encore terminées, car le sort de la qualification aux quarts de finale est encore entre nos mains. Nous devons gagner face au Cameroun pour le compte de la 2e journée pour voir plus claire. Si le Cameroun gagne contre le Mali, nos chances resteront intactes.

De son côté, le sélectionneur du Mali Soumaila Coulibaly a relevé qu'en première mi-temps "nous aurions pu aggraver la marque et inscrire d'autres buts après avoir pris l'avantage dans le score, mais nos jeunes joueurs ont relativement reculé derrière. En deuxième période, les Burkinabés ont procédé avec des ballons aériens, c'est ce qui nous a fait assister

à de nombreux duels. Le plus important, c'est que nous ayons gagné." Brama Koné le gardien malien et "homme du match" a estimé quant à lui que "notre groupe est très soudé avec un mental d'acier dans l'objectif de présenter une image honorable et pourquoi pas remporter le titre continental, puisque nos prédécesseurs l'ont remporté à deux reprises (2015 et 2017). Le plus important c'était de gagner le premier match face au Burkina Faso".

Programme des matchs du mercredi

Programme des matchs du groupe B comptant pour la deuxième journée de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans (U-17) de football, prévus mercredi au stade Chahid Hamlaoui (Constantine).
3 mai 2023 :
 Nigeria - Maroc (17h00)
 Afrique du Sud - Zambie (20h00).

LIGUE 1 "MOBILIS" ET COUPE D'ALGÉRIE

Les dates des matchs en retard fixées

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé les dates des matchs retardés du championnat de Ligue 1 Mobilis dont le Clasic contre la JS Kabylie et l'USM Alger, prévu le vendredi 5 mai, a indiqué l'instance chargée de la compétition sur son site officiel. Cette programmation fait suite aux résultats des matchs retour des compétitions interclubs de la CAF qui ont donné lieu à la qualification de l'USMA en demi-finale de la Coupe de la Confédération et l'élimination de la JS Kabylie et du CR Belouizdad de la Ligue des Champions d'Afrique,

ainsi que les résultats des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie. La 23ème journée de Ligue 1 professionnelle aura lieu le mercredi 17 et jeudi 18 mai, sauf le derby algérois USMA-MCA en raison de la programmation du match retour de l'USMA en Coupe de la Confédération contre les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, le 17 mai.
- 18ème journée :
Vendredi 5 Mai : JS Kabylie-USM Alger
19ème journée :
 Vendredi 5 mai : CR Belouizdad- ES Sétif
- 19ème journée :
Mardi 9 mai : USM Khenche-

la-JS Kabylie
- 20ème journée :
Mardi 9 mai
 MC Alger-CR Belouizdad
samedi 13 mai JS Kabylie-MC El Bayadh
Dimanche 21 mai
 Paradou AC-USM Alger
- 21ème journée : A programmer USM Alger-MC Oran

- Coupe d'Algérie
Samedi 13 Mai
 Match retard des huitièmes de finale :
 JS El-Biar- CR Belouizdad
Dimanche 21 Mai :
 Match retard des quarts de finale : CRB ou JSEB- ASK.

LIGUE 2 (26E JOURNÉE)

SC Mecheria - ASM Oran domicilié au stade d'El Bayadh

La rencontre SC Mecheria - ASM Oran comptant pour la 26ème journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest prévue samedi 6 mai, se déroulera au Stade Medjdoub Zakaria d'El Bayadh à huis clos, a indiqué mardi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Cette domiciliation fait suite à la sanction que lui a infligée la commission de discipline depuis son dernier match à domicile contre l'ES Mostaganem, précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel. Suite à l'envahissement du terrain par les spectateurs du club hôte, l'arbitre avait rappelé-t-on arrêté les débats à huit minutes de la fin. Le SC Mecheria a écopé de trois matches à huis clos dont deux dans un stade en dehors de la wilaya de Mecheria. A la veille de la 26e journée, le SC Mecheria occupe la cinquième place avec 50 points, tandis que l'ASM Oran est logée à la 9e positions (29 pts).

AL-NASSR

Ronaldo déjà sur le départ ?

Et si Cristiano Ronaldo (38 ans) quittait déjà l'Arabie saoudite en fin de saison ? Alors qu'il déjoue et démontre une impressionnante nervosité depuis plusieurs semaines avec Al-Nassr, 2e du championnat et éliminé des deux coupes nationales, l'attaquant portugais aurait décidé de plier bagage, selon le média catalan El Nacional. Le joueur peine à s'acclimater à son nouveau pays et souhaiterait rentrer à Madrid, cinq ans après son départ pour Turin. Avant de quitter Manchester United l'hiver dernier, "CR7" avait proposé ses services au Real Madrid, son ancien club (2009-2018), sans succès. Toujours selon le média, le président du Real Florentino Pérez lui aurait toutefois proposé un rôle d'ambassadeur du club ou de l'inclure dans l'organigramme en cas de départ d'Al-Nassr. Reste à savoir si le Lusitanien est prêt à mettre un terme à sa carrière pour retrouver son quotidien dans la capitale espagnole.

MANCHESTER UNITED

Kolo Muani, la grande priorité ?

Harry Kane, Victor Osimhen, Randal Kolo Muani... la direction de Manchester United ne manque pas d'idées pour booster son attaque cet été. Et selon les informations de Sky Sports Allemagne, les Red Devils ont, après réflexion, décidé de concentrer en priorité leurs efforts sur le talent français de l'Eintracht Francfort. En raison de la facilité de l'ancien Nantais à marquer des buts, mais aussi pour sa capacité à faire briller ses coéquipiers. En effet, Kolo Muani a déjà délivré 12 passes décisives en Bundesliga dans cet exercice 2022-2023. Une donnée appréciée par les Mancuniens. Pour pouvoir attirer le Bondynoïse de naissance, les pensionnaires d'Old Trafford devront se montrer très convaincants puisque Francfort n'envisage absolument pas de céder le vice-champion du monde à moins de 100 millions d'euros, rien que ça ! De plus, la présence du Paris Saint-Germain et du Bayern Munich sur le dossier risque de faire monter les enchères.

FC NANTES

Kombouaré viré cette semaine ?

Forcément chahuté après la débâcle de samedi contre Toulouse (1-5) en finale de la Coupe de France, l'entraîneur de Nantes Antoine Kombouaré tiendra-t-il jusqu'à la fin de la saison ? Le journal L'Equipe explique ce mardi que la direction des Canaris n'a pas encore pris la décision de se séparer de son coach, en pleine lutte pour le maintien. En revanche, un mauvais résultat ce soir contre Brest, un concurrent direct pour le maintien en Ligue 1, pourrait faire évoluer le sort du Kanak, sous contrat jusqu'en juin. L'idée d'appeler Jocelyn Gourvenec, libre de tout contrat, à la rescousse pour les cinq derniers matchs de la saison aurait même germé dans certaines têtes chez les pensionnaires de la Beaujoire. Affaire à suivre...

ITALIE

Frosinone promu en première Serie A

Le club de Frosinone a validé lundi son ticket pour la première division italienne après sa victoire 3-1 contre Reggina lors de la 35e journée de Serie B. Frosinone a notamment profité du match nul (1-1) entre Bari, troisième du championnat, et Cittadella pour assurer sa place pour la montée à trois journées de la fin. Le club, situé dans la région du Latium, retrouve la Serie A après quatre saisons passées à l'étage inférieur et ce, pour la troisième fois de son histoire.

PSG

Une faillite collective, individuelle et chronique

Encore une fois, les joueurs du PSG sont sortis sous les sifflets du Parc des Princes. Avec cette sixième défaite en championnat, le club parisien s'est de nouveau montré en faillite à tous les niveaux de jeu et assombri encore un peu plus cette saison ratée. Rare dans les médias, le conseiller football du Paris Saint-Germain, Luis Campos, s'est exprimé au micro de Canal+, dimanche après la défaite contre Lorient (3-1).

Il a demandé une "réaction" de l'équipe afin de conserver la couronne de champion de France et ne pas terminer la saison bredouille. Car, après ce troisième revers en quatre matches au Parc, l'équipe de la capitale (1re, 75 points) ne compte plus que cinq unités d'avance sur Marseille (2e, 70 pts) et neuf sur Lens (3e, 66 pts), qui a un match en moins.

Avec encore cinq journées à jouer, le chemin vers un potentiel 11e titre de champion record semble interminable même si les obstacles à franchir (Troyes, Ajaccio, Auxerre, Strasbourg et Clermont) sont largement à la portée des stars parisiennes, et notamment le faible nombre de ballons arrivant dans les pieds de Mbappé et Messi. Mais ses joueurs ont semblé perdus dans ce système en 4-4-2 et l'équipe peu équilibrée.

"MANQUE DE CONCENTRATION"

"Je suis passé à quatre derrière et j'ai ajouté un milieu, en espérant avoir plus de relations techniques à l'intérieur



quand on perd un match comme ça, j'attends de tout le monde une réaction, des joueurs, du staff, de tous les gens qui travaillent au PSG", a dit Campos.

De son côté, l'entraîneur Christophe Galtier, soupçonné par ailleurs d'avoir eu des propos discriminatoires lorsqu'il dirigeait Nice, a relevé que ses joueurs, rapidement réduits à dix, avaient mal commencé la partie. Contre Lorient, le technicien avait opté pour une défense et un milieu à quatre avec l'Espagnol Carlos Soler en meneur, titularisé pour la 4e fois, mais encore une fois inexistant. Avant le match, Galtier avait déploré le travail de son milieu de terrain à Angers, et notamment le faible nombre de ballons arrivant dans les pieds de Mbappé et Messi.

Dès le début de la rencontre, les Parisiens ont perdu les duels et ont été largement dépassés en défense, notamment sur les deux premiers buts lorientais (15e, 39e), où les Bretons se sont baladés dans la surface. Une faillite collective, mais aussi individuelle: "Il faut une prise de conscience collective et individuelle, trop de joueurs sont en-dedans. Il y a trop de joueurs en deçà de leur niveau", a commenté Galtier, de plus en plus impuissant. La plupart des joueurs n'y sont plus, à part le gardien Gigi Donnarumma ou encore Danilo Pereira, qui a évolué au milieu et en défense dimanche.

Leo Messi et Kylian Mbappé ont joué par intermittence, comme souvent, et les autres n'y étaient pas. A l'instar

CHELSEA

Une saison historiquement cauchemardesque

Encore ridiculisé par Brentford (2-0) et se dirigeant vers une fin de saison compliquée, Chelsea va devoir vite relever la tête. Si les Blues ont encore une bonne avance, il faudra reprendre de nouveaux points pour ne pas se retrouver à se faire peur en fin de saison.

Le cauchemar se poursuit pour Chelsea et Frank Lampard. Dans une saison avec plus de 600 millions d'euros dépensés sur le mercato et où quatre coaches (dont deux intérimaires) se sont succédés sur le banc des Blues, les galères ne sont pas terminées. Ce mercredi soir, Chelsea a encore chuté sur sa pelouse de Stamford Bridge contre Brentford (2-0). Encore une fois largement dominée dans le jeu, l'équipe londonienne a concédé un premier but contre son camp via l'un de ses leaders César Azpilicueta (37e) avant que Bryan Mbeumo vienne porter le coup de

grâce en fin de match (78e). Un nouveau revers qui porte le bilan de Frank Lampard à cinq défaites en cinq matches pour 1 but inscrit et 9 encaissés depuis son arrivée.

Des chiffres qui font mal tout autant que la douzième place des Blues avec 39 points en 32 matches et un retard de 15 unités sur les places européennes. Les Blues vont d'ailleurs devoir regarder derrière, car si le maintien semble en bonne voie avec 10 points d'avance sur Leicester (18e) alors que les Foxes ne peuvent prendre que 15 points maximum, Chelsea est dans une situation inexplicable et inédite. Déjà cela fait depuis 1993 que le club n'avait pas enchaîné 8 matches sans victoire toutes compétitions confondues. De plus, si on prend la dynamique des 5 derniers matches en Premier League, Chelsea est bon dernier avec un point. Et

d'Achraf Hakimi: très tendu dès le début du match, le Marocain, par ailleurs mis en examen pour viol, a été rapidement exclu après un deuxième carton jaune (20e). Lundi, loin de la L1 et de la défaite, alors que ses coéquipiers se sont entraînés au Camp des Loges Leo Messi, s'est rendu en Arabie saoudite, pays avec lequel il a un partenariat d'ambassadeur du tourisme.

Au-delà des joueurs, Galtier est de nouveau dans le viseur des critiques. Interrogé sur la situation du coach, arrivé avec lui l'été dernier, Campos a assuré être "sûr" que les joueurs lui faisaient toujours confiance. "On est tous ensemble et c'est ça que je veux dire aux supporters", a-t-il dit. "Plus personne ne vous respecte. Pourquoi on le ferait ?" ou "Vous ne représentez en rien notre ville... qui se reconnaît dans ce PSG ? Direction démission": des membres du collectif des Ultras ont manifesté leur colère lundi devant le centre d'entraînement, visant par leurs banderoles les propriétaires qataris du club et Luis Campos.

Leo Messi et Kylian Mbappé ont joué par intermittence, comme souvent, et les autres n'y étaient pas. A l'instar

UN CALENDRIER DANTESQUE !

Disposant de cinq matches à disputer sur la fin de saison, après la rencontre d'hier soir face Arsenal les Blues disputeront deux rencontres face à deux équipes qui jouent leur survie, à savoir Bournemouth (13e, 6 mai) et Nottingham Forest (17e, 13 mai) qui croiseront le fer avec les Blues. Ces derniers termineront la saison face aux trois derniers membres du Big Four, Manchester City (1er, 21 mai), Manchester United (4e, 25 mai) et Newcastle (3e, 28 mai). Six matches où il faudra clairement montrer bien plus pour espérer grappiller quelques points. Plus que par ses propres moyens, le maintien de Chelsea semble se dessiner par le retard de la concurrence.

REAL MADRID

La demande de Carlo Ancelotti pour le prochain mercato

Avant d'affronter la Real Sociedad pour le compte de la 33ème journée de Liga, Carlo Ancelotti était présent en conférence de presse. A cette occasion, l'entraîneur du Real Madrid est revenu sur le prochain mercato estival de son équipe et il a ciblé un poste à renforcer. Malgré les montées en puissance de Vinicius Jr et Rodrygo, le technicien italien souhaiterait voir arriver un nouveau numéro neuf pour venir concurrencer Karim Benzema, alors que le Français réalise une saison de haute volée comme en témoigne son nouveau triplé lors du dernier match contre Almeria (4-2). Mais pour Carlo Ancelotti, l'âge de Karim Benzema (35 ans) commence à devenir un problème. «Le projet doit inclure la signature d'un neuf car Karim a un certain âge. Mais jusqu'à présent, malgré ses hauts et ses bas, il travaille très bien. Rodrygo, Vinicius, Asensio... le problème de ces deux dernières années n'a pas été l'attaque, a quand même mitigé l'entraîneur italien qui n'est pas sûr de l'aligner d'entrée face à la Real Sociedad : «peut-être. Aujourd'hui, il était un peu fatigué, mais s'il va bien, il peut jouer. Demain, je ne ferai tourner que pour les absents évidents ; si nous jouons à 22 heures, nous aurons le temps de récupérer pour samedi.»

MANCHESTER CITY

Gündogan pourrait finalement rester

En fin de contrat à Manchester City, ilkay Gündogan (32 ans, 28 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) semblait se diriger vers un départ libre cet été. Le milieu de terrain est fortement annoncé au FC Barcelone. Mais ce lundi, le quotidien catalan Sport annonce un possible rebondissement. "L'Allemand, épanoui chez les Citizens, ne serait plus si certain de vouloir partir. D'autant que les difficultés du Barça avec le fair-play financier de la Liga le font douter. Même s'ils lui offrent un salaire supérieur aux 9 M€ annuels proposés par Man City, les Blaugrana ne sont pas encore en mesure de valider son contrat. Cette nouvelle tendance pourrait faire le bonheur du manager mancunien Pep Guardiola, grand admirateur de son capitaine.

BARÇA

La Liga intransigeante

Contrairement de composer avec le fair-play financier en vigueur en Espagne, le FC Barcelone tente de négocier un compromis avec la Liga à quelques semaines de l'ouverture du mercato d'été. Mais les dernières nouvelles à ce sujet n'incitent pas à l'optimisme. Ainsi, le journal Sport a indiqué ce lundi qu'aucun accord ne se dessine entre les deux parties : l'instance considère en effet qu'il existe un écart trop conséquent, de l'ordre de 200 millions d'euros, entre les dépenses courantes du Barça et ses recettes. Alors que les Blaugrana tentent de négocier un plan de réduction de cet écart sur trois ans, la Liga exigerait une baisse des dépenses immédiates et aurait interdit au leader du championnat d'activer des leviers économiques, comme il l'avait fait l'été dernier.

Si la situation n'évolue pas, le retour de Lionel Messi prendrait sérieusement du plomb dans l'aile, tout comme la prolongation de la pépète Gavi, libre en juin...

TIZI OUZOU. PÊCHE

La production halieutique devrait doubler en 2023

La direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de Tizi-Ouzou prévoit le doublement de la production halieutique en 2023, comparativement à celle réalisée en 2022 grâce, notamment, à l'entrée en production d'un nouveau projet d'investissement, a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution.



Selon ces prévisions, la production totale de poissons, issus de la pêche maritime et continentale, enregistrée durant l'année 2022 et qui était de 574 tonnes, passera à plus de 1.000 tonnes cette année avec l'entrée en production d'une

ferme aquacole et l'entrée en activité de nouvelles embarcations. L'augmentation prévue pour l'année 2023 résultera, d'une part de l'arrivée à maturité des alevins de la ferme aquacole de Mazer, commune de Mizrana, (300 tonnes de daurade royale dans un premier temps) et de la mise sur le

marché de la production halieutiques des nouveaux navires mis en service dans le cadre de l'augmentation de la flottille de pêche, a-t-on appris de même source. La production halieutique débarquée durant l'année 2022 est dominée par les poissons bleus qui représentent 74,40%, suivis

par les sables et espadons avec 8,72 %. Par contre, le poisson blanc vient en troisième position avec seulement 8,37%, tandis que les crustacés représentent 7,66 %. Les mollusques avoisinant 0,86 % de la production totale, a souligné la DPA. À propos de la flottille de pêche de la wilaya, il a été enregistré l'immatriculation, dans la wilaya, de six (06) nouvelles embarcations, à savoir, quatre petits métiers et deux sardiniers.

Ces nouvelles acquisitions s'ajouteront au thonier (1 seule unité), 11 chalutiers, 35 sardiniers et 219 petits métiers immatriculés à Tizi-Ouzou. Sur ce total d'embarcations immatriculées localement, 145 (tout type confondu) sont immobilisées, 71 actives au niveau des ports de pêche de la wilaya (Tigzirt et Azeffoune), 44 actives hors port d'immatriculation et 13 sont aux ports de pêche hors wilaya. La filière compte dans la wilaya de Tizi-Ouzou, 222 patrons de pêche, 383 marins et 45 mécaniciens, a-t-on indiqué de même source.

TÉBESSA. HABITAT

Remise des clés de logements et décisions d'attribution de différentes formules

Au total, 564 demandeurs de logements de la wilaya de Tébessa ont reçu lundi les clés et décisions d'attribution de logements de différentes formules au cours d'une cérémonie supervisée par les autorités locales. 244 logements de type Location-vente (AADL), situés dans la commune d'El Ouenza, 116

décisions d'attribution de logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) dans les communes d'El Ouenza et de Bir El Ater en plus de décisions d'attribution de 120 aides financières destinées à l'habitat rural et lotissements sociaux et 84 actes d'attribution de l'auto-construction dans les communes de Tébessa, de Cheriaâ, d'El Kouif et d'El Houdjbet, ont été remis à leurs bénéficiaires au cours d'une cérémonie coïncidant avec la journée internationale du travail. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de l'exécutif local, Said Khalil, a indiqué que ce quota sera suivi par la distribution d'autres quotas durant les prochaines occasions dont le 5 juillet qui verra également la réception et la mise en service de plusieurs infrastructures éducatives et de santé. Le même responsable a considéré que le renforcement des chantiers de réalisation, l'achèvement des projets de logements en

cours de réalisation dans les délais impartis et la remise des clés sera en mesure de permettre à la wilaya de bénéficier d'autres quotas de logements supplémentaires tous segments confondus. La commission de wilaya chargée d'étudier les recours formulés s'agissant du logement social à la commune du chef-lieu de wilaya dont le nombre a dépassé les 10.000 recours, poursuit son travail et s'attèle à étudier minutieusement tous les cas pour remettre les clés aux véritables bénéficiaires "dans les brefs délais", a fait savoir le même responsable. Les autorités locales avaient entamé la célébration de la Journée internationale du travail par le recueillement à la mémoire des Chouhada avant de donner le coup d'envoi de la course des facteurs et une cérémonie en l'honneur des sportifs lauréats des différentes compétitions sportives organisées à l'occasion au complexe omnisports 4 mars 1956.

MASCARA. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Raccordement de plus de 260 exploitations agricoles

La direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya de Mascara a procédé au raccordement de 262 exploitations agricoles au réseau d'électricité, en moins d'une année, a-t-on appris, lundi, auprès de la Société. Réalisé entre le mois de mars 2022 et la mi-avril 2023, le raccordement de 262 exploitations agricoles au réseau d'électricité a nécessité une enveloppe financière de 246 millions DA, comprenant la réalisation de 145 km de réseau électrique à travers les différentes communes de la wilaya de Mascara, a indiqué la même source. Une opération est également prévue pour le raccordement de 55 exploitations agricoles au réseau d'électricité, dans les tous prochains jours, alors que les travaux sont en cours pour le raccordement de plus de 70 autres exploitations à ce réseau. Les projets d'électrification agricole se poursuivront, dans les prochains jours, pour toucher près de 100 exploitations agricoles, selon la direction locale de la société Sonelgaz. Il est à noter que les services de la direction de Sonelgaz ont recensé, en coordination avec la Direction des services agricoles de la wilaya de Mascara, 1.085 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau d'électricité.

JIJEL. TOURISME

Lancement prochain de l'aménagement de trois ZET

L'aménagement de trois zones d'expansion touristiques (ZET) dans la wilaya de Jijel sera lancé prochainement, a-t-on appris dimanche du directeur local du tourisme et de l'artisanat Zoubir Boukaâbache. Le même responsable a indiqué que ses services lanceront l'aménagement des ZET ayant fait l'objet d'une décision de levée de gel, faisant savoir qu'il s'agit des zones "Casino", "Adwane Ali" et "Tassoust" dans la commune d'El Amir Abdelkader. Les tra-

voux d'aménagement de ces ZET pour un investissement de 850 millions de dinars seront lancés dès l'attribution du marché, a-t-il déclaré, précisant que ces sites comprennent plus de 30 lots d'investissement composés d'hôtels, centres commerciaux, centres de traitement par les eaux de mer entre autres devant "conférer une valeur de qualité au tourisme local de manière particulière et à l'Algérie de manière générale".

La même source a ajouté que "l'aménagement de

ces ZET permettront aux investisseurs concernés de concrétiser à l'aise leurs projets et contribuera aussi à consolider le parc d'hébergement et la création d'emplois directs et indirects et de booster ainsi l'économie locale". Pour rappel, la wilaya de Jijel considérée comme une région d'attraction pour l'investissement touristique, dispose de 19 zones d'extension touristiques situées sur la bande frontalière estimée à 120km.

BISKRA. CRSTRA

11 brevets d'invention déposés

Le Centre de recherche scientifique et technique sur les zones arides (CRSTRA) Omar-El Barnaoui de Biskra a déposé 11 brevets d'invention auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) au cours des huit derniers mois, a indiqué son directeur Mohamed Seif-Allah Kechbar. Les chercheurs du centre ont réalisé 11 études et recherches scientifiques sanctionnées par des résultats importants qui ont été présentées pour être brevetées dans plusieurs domaines liés à la sécurité alimentaire, les cultures stratégiques, la sécurité hydrique, les systèmes d'irrigation, les fourrages et les dattes, a précisé le responsable du CRSTRA, soulignant que les conclusions de ces études ont été soumises à l'évaluation des experts du centre pendant une année avant de requérir leur inscription en tant que propriété du centre. En 2022, le CRSTRA a breveté six (6) inventions dans plusieurs domaines, a ajouté son directeur, ajoutant que les recherches et brevets du centre ont permis de le placer premier à l'échelle nationale parmi 30 centres du pays et cinquième dans le classement des institutions d'enseignement supérieur en termes de qualité et de service de la société. Pas moins de 138 chercheurs dont 55 professeurs actives au sein du Centre de recherche scientifique et technique sur les zones arides qui compte six laboratoires de recherche, six stations d'essai à Biskra (Loutaya), Tougourt, Laghouat, Béni Abbès, M'sila et Naâma, a précisé Mohamed Seif-Allah Kechbar.

BLIDA. TOURISME

Renforcement du parc hôtelier avec près de 130 chambres en 2024

Le parc hôtelier de Blida sera renforcé en 2024 avec près de 130 nouvelles chambres grâce à l'entrée en activité de plusieurs établissements touristiques en cours de réalisation à travers la wilaya, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat. "L'entrée en activité de nouveaux établissements touristiques, actuellement en chantier, permettra de renforcer le parc hôtelier de la wilaya, estimé à près de 550 chambres, avec 130 nouvelles chambres avant la fin 2024", a indiqué le directeur du tourisme, Abdelouahab Memou. Il est prévu, en effet, la réception, l'année prochaine d'un hôtel 4 étoiles de 90 chambres, en cours de réalisation à la cité Khezrouna, à l'entrée Nord de la wilaya. La structure, dont le taux d'avancement est estimé à 47 %, est dotée de toutes les commodités et services, entre autres, des restaurants, et des salles de sports et de loisirs. Un autre hôtel, d'une capacité de 40 chambres, en réalisation dans la région touristique de Chréa est aussi prévu à la réception. Les autorités locales misent sur cet établissement pour impulser le tourisme de montagne au niveau de cette région accueillant, tout au long de l'année, un grand nombre de visiteurs qui s'y rendent pour y apprécier la quiétude et les paysages naturels enchanteurs qui font sa renommée. A noter la mise au point par la direction du tourisme et de l'artisanat, en prévision de la saison estivale 2023, d'un plan d'action visant à assurer la disponibilité des différentes commodités touristiques opérationnelles au niveau des sites touristiques de la wilaya, dont la région de Hammam Melouane (à l'Est de la wilaya), les hauteurs de Chréa et la région de Chiffa (à l'Ouest).

ÉVOCATION

AMAR LASKRI

MASCARA

Ou le réalisme révolutionnaire du 7e Art algérien

Il aura marqué les esprits et l'imaginaire collectif des algériens avec son célèbre film "Patrouille à l'est" et apporté sa contribution au cinéma algérien, Amar Laskri, aura été un passionné du 7e Art et le pionnier du réalisme révolutionnaire.

Avec un vision artistique raffinée et une conception réaliste du cinéma, Amar Laskri, faisant partie de la génération des premiers cinéastes algériens, aura très vite compris la nécessité de pérenniser la Guerre de libération nationale et son héritage, mais aussi l'histoire coloniale, dans des bobines 35mm. Militant du mouvement national depuis sa jeunesse, Amar Laskri, avait participé à la grève des étudiants de 1956, à l'appel de l'Ugema (Union générale des étudiants musulmans algériens), avant de rejoindre un an plus tard les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Wilaya II historique puis dans la base de l'est de la ville tunisienne de Ghardimaou. Son militantisme politique et sa participation à la lutte armée pour le recouvrement de l'indépendance, conjugués à sa passion pour le cinéma ont orienté ce témoin de premier ordre vers un réalisme révolutionnaire qu'il va exploiter dans ses



œuvres. Au lendemain du recouvrement de l'indépendance, Amar Laskri, natif de Annaba en 1942, va suivre des études de réalisation cinématographique à l'Académie du théâtre, du cinéma, de la radio et de la télévision de Belgrade (capitale de l'actuelle Serbie), d'où il sera diplômé en 1966 avant des études en sciences économiques et sciences politiques à l'Université d'Alger. En 1971, il va marquer le cinéma algérien avec une œuvre éternelle, "Patrouille à l'est", un film réaliste relatant une mission d'un groupe de moudjahidine et qui restitue la vie dans le maquis et les valeurs et qualités humaines des révolutionnaires. Cette œuvre a rassemblé des comédiens comme Hassan Benzerari, Hadj Smail, Mohamed Essegghir, ou encore

Noureddine Meziane, dans un film qui a marqué les esprits avec les cris d'alerte du regretté El Ayachi Hadjadji qui, perché dans les montagnes, prévenait de l'arrivée des blindés ou de l'aviation des forces coloniales. En 1988, il revient avec "Les portes du silence", une autre œuvre réaliste et d'un profond humanisme, relatant la condition des Algériens sous le joug colonial, avec la participation du grand Hassan El Hassani.

Le réalisateur a également signé à ses débuts des courts métrages comme "L'enfer à dix ans" (1968) et "Le communiqué" en 1969. Dans sa dernière œuvre, "Fleur de Lotus", Amar Laskri va aborder deux causes liées par la légitimité, l'humanisme et l'opresseur, les causes algérienne et vietnamienne, à travers l'histoire

d'une journaliste vietnamienne venue en reportage à Alger et pour y rencontrer son père algérien.

Militant dans l'âme, Amar Laskri aura également été à la tête du syndicat national des cinéastes et techniciens du cinéma dans les années 1980 avant de diriger, quinze ans plus tard, le Centre algérien pour les arts et l'industrie cinématographique (Caaic).

Son travail de mémoire va également le mener à devenir membre fondateur de la "Fondation Moufdi-Zakaria" et de celle de "l'amitié algéro-vietnamienne".

Disparu le 1er mai 2015, Amar Laskri avait souvent évoqué son dernier projet qui ne verra pas le jour, un film sur le parcours du militant anticolonialiste et psychiatre, Frantz Fanon.

PRETTY YENDE

La soprano sud-africaine qui chantera pour le roi

Pretty Yende s'est produite dans les plus grandes maisons d'opéra, mais rien n'égale l'expérience qu'elle s'apprête à vivre le 6 mai, lorsqu'elle chantera, devant des dizaines de millions de téléspectateurs, au couronnement de Charles III. "Je compte les heures, j'ai hâte", s'enthousiasme la Sud-africaine de 38 ans qui va chanter à l'abbaye de Westminster une création de la compositrice britannique Sarah Class, "Sacred Fire". Dans le milieu lyrique, Pretty Yende est depuis une dizaine d'années sollicitée aux quatre coins du monde, du Metropolitan Opera House à l'Opéra de Paris, en passant par la Scala de Milan, les critiques louant son charisme et son timbre lumineux notamment dans le bel canto. "C'est un rêve devenu réalité, j'ai eu peut-être quelques millions de spectateurs durant mes 22 ans de carrière mais comme ça, d'un seul coup, ça ne m'est jamais arrivé", sourit-elle lors d'un entretien à l'AFP par visioconférence. Née en 1985 dans un township de Piet Retief, ville de l'est dans une Afrique du Sud encore sous l'apartheid, la soprano n'en revient toujours pas d'avoir été invitée à chanter au couronnement de Charles III qui l'avait entendue chanter au château de Windsor il y a un an, alors qu'il était encore prince de Galles. Particulièrement

sensible à la musique classique, le futur roi "était très chaleureux et avait loué ma voix", se souvient-elle.

"GUÉRIR ET RÉCONCILIER"

L'invitation est hautement symbolique puisque la soprano affirme être la première chanteuse africaine à chanter en solo à un couronnement de rois et reines d'Angleterre. "Je suis vraiment honorée que ça m'arrive à moi; les futures générations verront inscrit à cette cérémonie du 6 mai le nom de cette fille venue de la pointe de l'Afrique, à l'invitation du roi lui-même", se réjouit-elle. A l'annonce de sa participation, quelques voix sur les réseaux sociaux se sont élevées pour l'appeler à boycotter l'événement en raison du passé colonial du Royaume-Uni en Afrique du Sud. "Je prends chaque occasion qui s'offre à moi comme une possibilité de réconcilier, de guérir, d'aimer et d'offrir des rêves pour l'avenir", commente l'artiste qui fait partie d'une génération de chanteurs lyriques africains et afro-américains montés en puissance depuis une décennie. "Nous ne pouvons pas changer le passé mais je crois que chaque génération peut à travers de petites actions donner de l'espoir", ajoute la chanteuse. Très présente sur les réseaux sociaux, elle avait

lancé depuis de nombreuses années les hashtags #Prettyjourney (signifiant à la fois le voyage de Pretty et beau voyage)", et #PrettyArmy en référence à ses nombreux fans; elle y partage souvent des citations "feel good" pour se donner du courage et inspirer ses followers. "Je sais que ma vie ne sera plus la même" après la cérémonie, dit la chanteuse à l'enthousiasme débordant. Mais à ses yeux, le plus important reste de partager son art avec le plus grand nombre. Ayant grandi au sein d'une famille croyante, elle avait commencé à chanter dès l'âge de cinq ans, entre chants traditionnels zoulous sur le chemin de l'église et les gospels de la chorale. Mais c'est après avoir vu une publicité de British Airways utilisant le célèbre "Duo des fleurs" de Lakmé - l'opéra de Léo Délibes -, qu'elle est tombée amoureuse du chant lyrique. "L'opéra est un cadeau pour l'Humanité; cet art a quelque chose de divin aussi, donc ça doit être partagé", souligne Pretty Yende qui espère que son interprétation attirera la curiosité des gens pour le lyrique. Pretty Yende ne sera pas la seule star de l'opéra à chanter au couronnement: le baryton-basse gallois Bryn Terfel chantera la toute première création musicale en langue galloise pour un couronnement.

Un riche programme culturel pour célébrer le mois du patrimoine

La bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouazziz" de Mascara a lancé lundi un riche programme intellectuel et culturel à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, qui intervient, cette année, sous le slogan "patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains". Au programme de cette manifestation de trois jours, des expositions de livres qui s'intéressent au patrimoine matériel et immatériel, des érudits et auteurs de la wilaya versés dans le patrimoine de la région, outre la programmation de conférences sur le patrimoine animées par des universitaires et spécialistes. Des concours sont programmés pour la meilleure recherche sur le patrimoine immatériel de la wilaya de Mascara et du meilleur article traitant des sites archéologiques témoignant de la résistance de l'Emir Abdelkader contre le colonisateur français dans la région. La manifestation comprend également l'ouverture d'un atelier de conteurs en faveur des enfants adhérents à la bibliothèque principale de lecture publique de Mascara et ses annexes, outre la projection de documentaires mettant la lumière sur le riche patrimoine matériel et immatériel de la région. Des récitals poétiques de Melhoun seront également animés, avec la participation de poètes de la wilaya et d'autres régions, ainsi que des rencontres sur les nouvelles publications sur le patrimoine local des écrivains et chercheurs de la wilaya.

BOX-OFFICE

«Super Mario» dépasse le milliard de dollars de recettes

«Super Mario Bros, le film» poursuit sa domination sur le box-office nord-américain et atteint un milliard de dollars de recettes au niveau mondial, une première cette année, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Le film d'animation inspiré du jeu du même nom, produit par Universal, Nintendo et Illumination studios, a réalisé ce week-end au Canada et aux Etats-Unis 40 millions de dollars de recettes, restant ainsi en tête du classement. Depuis sa sortie le week-end de Pâques, le film d'animation a accumulé plus de 490 millions de dollars de recettes en Amérique du Nord et 532 millions de dollars supplémentaires à travers le reste du monde, selon Exhibitor, soit un total mondial de 1,02 milliard de dollars en quatre semaines. Il s'agit du premier long-métrage à dépasser ce seuil cette année, et seulement le 10e film d'animation, selon le magazine spécialisé The Hollywood Reporter. Le plombier à salopette et moustache devance au box-office nord-américain le film d'horreur de Warner Bros "Evil Dead Rise", qui pour son second week-end dans les salles nord-américaines a enregistré 12,2 millions de dollars de recettes. Les actrices Lily Sullivan et Alyssa Sutherland sont à l'affiche de ce bain de sang, jouant deux sœurs qui doivent combattre une flopée de créatures démoniaques. A la troisième place avec 6,8 millions figure un nouveau venu: "Are you there God? It's me, Margaret", comédie dramatique sur l'adolescence, adaptée d'un classique de la littérature jeunesse de l'auteure Judy Blume. "Un bon début" pour un tel film, analyse l'expert David Gross, notant "des critiques et des réactions de spectateurs dithyrambiques". "John Wick: chapitre 4" fait toujours bonne figure après six semaines d'exploitation, en quatrième position avec 5 millions de dollars. Dans ce nouveau chapitre de la saga à succès, Keanu Reeves reprend son rôle de tueur à gages combattant un groupe criminel international. Et en cinquième position, c'est le retour de la force: "Star Wars, épisode VI - Le retour de Jedi" a rassemblé 4,8 millions de dollars pour une nouvelle sortie, 40 ans après la sortie de ce film mythique avec Mark Hamill, Harrison Ford et Carrie Fisher. **Voici le reste du top 10:**

6. "Donjons & Dragons: L'honneur des voleurs" (4,1 millions de dollars)
7. "Air" (4 millions)
8. "Ponniyin Selvan partie 2" (3,7 millions)
9. "The Covenant" (3,6 millions)
10. "Sisu: de l'or et du sang" (3,3 millions).

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MERCREDI 3 MAI 2023 - PRIX : BAKAREL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUINTÉ

Hanine El Madi, pour une victoire tant attendue

Un quinté fort bien conçu que nous aurons à négocier ce mercredi 3 mai à l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma avec ce prix Bakarel réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé, n'ayant pas totalisé la somme de 281 000 dinars en gains et place depuis octobre passé. Même si le trio formé de Hanine El Madi, Piboul Essahra et Nachid, possède une longueur d'avance en compagnie de : Anbar El Mesk, Jemaat El Kheir, Nadjarrer et Skander, qui se présentent ici en conquérants. Il demeure toujours que des surprises ne sont pas à écarter.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BENI SAKEB. Je trouve que ce cheval à trop couru. Au mieux, il peut tout juste disputer la cinquième place, d'autant que le lot n'est pas facile à manier.

2. NACHID. Ce coursier va se plaire sur ce parcours, il n'aura aucun souci à décrocher même une place de choix. À suivre.

3. FAHED. Il peut faire partie des nombreux prétendants à la cinquième place. Outsider lointain.

4. PIBOUL ESSAHRA. Ce coursier est en progrès constant, on peut lui faire confiance. À suivre.

5. IZDIHAR DAYEM. Ce n'est pas un cheval de tous les jours, d'autant qu'il préfère moins long. Peu probable, sinon tout juste pour la monte du jour.

6. JEMAAT EL KHEIR. Cette jument semble bien prête pour affronter ce lot. Méfiance peut surprendre.

7. MOUSTAID. Il va être notre outsider préféré.

8. HANINE EL MADI. Cette jument va

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. BOUAKAZ	1	BENI SAKEB	H. RAACHE	57	4	H. FERHAT
M. BENAROUSSE	2	NACHID	D. BOUBAKRI	56	5	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	3	FAHED	F. CHAABI	56	13	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	4	PIBOUL ESSAHRA	A. HAMIDI	55	8	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	5	IZDIHAR DAYEM	CH. ATTALLAH	55	12	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	6	JEMAAT EL KHEIR	AH. CHAABI	55	16	PROPRIÉTAIRE
A. AMEUR	7	MOUSTAID	O. CHEBBAH	55	15	A. CHEBBAH
H. SAFSAF	8	HANINE EL MADI (0)	AB. ATTALLAH	55	14	KH. DOUKHI
S. MEKIDECHE	9	CHEIKH EL ZAIM (0)	EH. CHAABI	55	6	PROPRIÉTAIRE
ABZ. KHODJA	10	EL MORDJENE	A. KOUAOUCCI	55	1	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	11	FARIDIX	W. BENDJEKIDEL	55	2	PROPRIÉTAIRE
R. BOURMEL	12	FEMINA	A. ATTIA	55	10	PROPRIÉTAIRE
A. HADEF	13	SKANDAR	A. AIDA	55	3	A. AIDA
N. BOUCHELAGHEM	14	NADJARRER	AB. BOULESBAA	54	7	AB. BOULESBAA
A. HANNACHI	15	NASR WATEN	AP : Y. MOUISSI	53,5	11	H. DJEBBAR
F. ATTALLAH	16	ANBAR EL MESK	B. BERRAH	52	9	NI. TRAD

faire partie des meilleurs du lot. À suivre sans voir.

9. CHEIKH EL ZAIM. Tâche assez délicate. Outsider moyen.

10. EL MORDJENE. Pas évident.

11. FARIDIX. Incertain. À revoir.

12. FEMINA. Cette jument risque d'échouer en pareille compagnie. Outsider lointain.

13. SKANDAR. Ce cheval a trop couru et effectué trop de déplacement, mais reste assez difficile à écarter complètement. Outsider moyen.

14. NADJARRER. Cette jument n'arrive

toujours pas à refaire surface. Mais gare au réveil. Méfiance.

15. NASR WATEN. Peu probable.

16. ANBAR EL MESK. Cette pouliche de quatre ans fille de Panamix est bien embusquée au bas du tableau avec 52 kg. Elle ne va pas courir battue d'avance. Méfiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

8. HANINE EL MADI - 2. NACHID - 4. PIBOUL ESSAHRA - 16. ANBAR EL MESK - 7. MOUSTAID

LES CHANCES

6. JEMAAT EL KHEIR - 14. NADJARRER - 13. SKANDAR

La Chine démantèle un gang utilisant un drone pour faire passer de l'or



La police de la région autonome de Mongolie intérieure (nord) a démantelé un gang qui avait déployé un drone pour faire passer des pépites d'or dans le pays, selon des médias locaux. Quatre suspects ont été arrêtés et 5,2 kg d'or ont été saisis par la police en avril, a déclaré le Bureau de la sécurité publique de la ville de Manzhouli, selon l'agence chinoise d'information Chine Nouvelle. Le drone utilisé par le gang peut effectuer une croisière automatique et est conçu pour transporter un poids maximum de 20 kg. Il vaut 250.000 yuans (environ 36.180 dollars), selon la police. Le drone est parti du côté chinois de la frontière Chine-Russie pour se rendre en Russie, où un membre du gang a chargé le drone de pépites d'or. Le drone est ensuite revenu et a livré les pépites d'or à d'autres membres du gang, selon les aveux d'un suspect.

4,2 tonnes de cocaïne saisies dans des palettes de bananes au Portugal

Les autorités portugaises ont annoncé hier avoir saisi 4,2 tonnes de cocaïne en provenance de Colombie dissimulées dans des palettes de bananes. Il s'agit "de la plus importante saisie de cocaïne cette année et l'une des plus importantes de ces dernières années", a souligné Vitor Ananias, coordinateur de l'investigation criminelle à la Police judiciaire (PJ). La drogue dissimulée dans six palettes remplies de bananes est entrée en territoire portugais à bord d'un navire de marchandises battant pavillon italien par le port de Setubal, situé à 30 km au sud de Lisbonne. La drogue "d'un degré élevé de pureté", selon un communiqué de la police judiciaire était "destinée à plusieurs pays européens et sa valeur est estimée à plus de 100 millions d'euros", a précisé M. Ananias. Cette saisie a permis d'infliger "un lourd préjudice financier aux organisations criminelles impliquées" dans ce trafic, se sont félicités les autorités. L'opération, résultat d'une coopération internationale avec la Colombie et plusieurs pays européens, n'a pour l'instant débouché sur aucune arrestation.

Alger : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la vente de psychotropes aux Eucalyptus

Les éléments de la brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki (Alger) ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la vente de psychotropes dans un quartier aux Eucalyptus, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. L'opération s'est déroulée suite aux informations parvenues à la brigade de la Police judiciaire selon lesquelles une quantité importante de psychotropes aurait été introduite dans un quartier des Eucalyptus, suite à quoi les éléments de la brigade ont mené des investigations qui ont permis d'identifier un individu, repris de justice, qui effectuait des va-et-vient douteux à l'intérieur du quartier et a été arrêté, précise la même source. Sous la supervision du parquet territorialement compétent et suite au



mandat de perquisition du domicile d'un autre individu, les éléments de la Police judiciaire ont saisi "537 capsules introduites dans le quartier au moyen d'une motocyclette en vue de les vendre aux jeunes

sines de la ville des Eucalyptus". Dans le cadre des investigations menées par ladite brigade, "il a été procédé à l'identification de l'individu qui stockait les psychotropes et à la perquisition de son domicile où 4600 capsules ont été sai-

sies", ajoute le communiqué. Selon la même source, "deux principaux fournisseurs dans cette affaire qui préparaient des opérations de traite des êtres humains pour la migration clandestine à partir de l'une des wilayas côtières ouest ont été arrêtés également après avoir sollicité le parquet de délivrer une autorisation d'extension de la compétence". Les cinq mis en cause dont l'âge varie entre 21 et 24 ans, sont tous des repris de justice et originaires de la wilaya d'Alger. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant le parquet pour les chefs d'inculpation de "transport et stockage de psychotropes pour vente illégale dans le cadre d'un groupe criminel organisé et blanchiment d'argent en vue de la migration clandestine".

Covid-19 : fin de la vaccination obligatoire pour entrer aux Etats-Unis après le 11 mai

Les Etats-Unis vont lever le 11 mai au soir l'obligation d'être vacciné contre le Covid-19 qui concerne les fonctionnaires fédéraux et les voyageurs internationaux arrivant par les airs, a annoncé lundi la Maison Blanche. Cette levée de l'obligation vaccinale correspond à la fin de l'état d'urgence sanitaire décrété par Washington en janvier 2020. Les Etats-Unis sont officiellement le pays qui a payé le plus lourd tribut à la pandémie, avec plus d'un million de morts. Depuis janvier 2021, c'est-à-dire depuis l'investiture du président Joe Biden, "les morts dues au Covid-19 ont baissé de 95% et les hospitalisations de presque 91%", explique l'exécutif américain dans un communiqué. Il ajoute qu'au moment où 270 millions d'Américains ont reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, "nous ne sommes plus dans la même phase de réponse à la pandémie qu'au moment où ces obligations ont été mises en place.

Ouganda: le ministre du Travail tué par son garde du corps

Le ministre d'Etat au Travail ougandais, Charles Okello Engola, a été abattu par son garde du corps, a annoncé la police locale hier. Fred Enanga, porte-parole de la police, a indiqué que le ministre a été tué par balles à son domicile, situé dans la banlieue de la capitale Kampala. Thomas Kato, un voisin de Charles Okello Engola, a indiqué avoir entendu des coups de feu provenant de la résidence du ministre. Il aurait ensuite entendu des cris de personnes confirmant la mort du ministre. La police a ouvert une enquête pour déterminer le mobile du crime.

Le corps sans vie d'un adolescent repêché au niveau de la plage des Sablettes (Alger)

Les agents de la Protection civile ont repêché, lundi, le corps sans vie d'un adolescent noyé au niveau de la plage des Sablettes (Alger), et sauvé un autre adolescent qui se trouvait dans un état critique, ce dernier a été immédiatement transféré à l'hôpital, a indiqué un communiqué de ce corps. Les plongeurs de la Protection civile sont intervenus, dans la matinée au niveau de la plage du +Piquet Blanc+ (Sablettes) dans la commune de Hussein Dey, suite à deux noyades signalées. Les plongeurs ont pu repêcher le cadavre d'un adolescent âgé de 15 ans, et transférer un autre adolescent (15 ans) au CHU Mustapha Pacha dans un état critique.

Twitter va proposer d'acheter des articles de presse à l'unité

Twitter va bientôt proposer à ses utilisateurs d'acheter des articles de presse à l'unité, a annoncé samedi Elon Musk, une solution maintes fois proposée mais dont le modèle économique reste à prouver. "A partir du mois prochain, cette plateforme (Twitter, NDLR) permettra aux éditeurs de médias de faire payer les lecteurs, article par article, en un simple clic", a écrit le patron du réseau social, qui ne cesse de lancer de nouveaux projets -- parfois dans la confusion -- depuis qu'il a racheté l'entreprise américaine. "Cela permettra



aux utilisateurs qui ne prendraient pas d'abonnement mensuel de payer un prix plus élevé par article quand ils veulent lire un article de manière occasionnelle",

ajoute Elon Musk, "ça sera gagnant-gagnant pour les médias et les lecteurs". Il n'a donné aucun autre détail sur les prix ou le fonctionnement. L'idée d'une plate-

forme permettant d'acheter les articles de presse de différentes publications à l'unité, forme d'alternative entre la presse gratuite en ligne financée par la publicité et les abonnements, n'est pas nouvelle, mais n'est jamais parvenue aux succès escomptés. La startup pionnière danoise Blendle n'a pas réussi son pari de créer une sorte d'iTunes des contenus journalistiques.

MISE AUX POINGS

«Le monde d'aujourd'hui est un monde électronique par excellence auquel il faut s'adapter à travers la préparation des outils et des conditions adéquates comme la formation et le recours à un système juridique efficace et participatif»

Mohamed Bouslimani, ministre de la Communication



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 3 mai 2023

24 °C / 13 °C



Dans la journée : Nuageux
Vent : 20 km/h
Humidité : 54%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 24 km/h
Humidité : 71%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 13 chaoual 1444

Dohr : 12h45
Assar : 16h32
Maghreb : 19h41
Îcha : 21h10

Jedi 14 chaoual
1444
Sobh : 04h14
Chourouk : 05h52

EVOCATION

MOHAMED SEDDIK BENYAHIA

Un homme d'État dévoué et un diplomate hors pair

Le diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Seddik Benyahia, tombé en martyr dans un accident d'avion tragique le 3 mai 1982, a gravé son nom en lettres d'or sur les scènes politique et diplomatique pour son dévouement et son engagement au service de la paix dans le monde.

Né le 30 janvier 1932 à Jijel, Benyahia a servi l'Algérie combattante et indépendante avec abnégation et humilité dès son jeune âge, alors qu'il était encore membre et animateur de l'UGEMA pendant la glorieuse Guerre de libération nationale. Diplômé en droit en 1954 de l'université d'Alger, le jeune Benyahia s'est fait remarquer sur la scène politique et s'est vu même confier d'importantes missions à l'étranger. Après la création de l'UGEMA, les autorités coloniales avaient lancé un mandat d'arrêt contre lui et Lakhdar Ibrahimi, qui se trouvaient à l'époque à Jakarta. Pour assurer leur protection, les dirigeants du FLN avaient décidé de les affecter au bureau local du FLN en Indonésie. Par son charisme et ses compétences, le jeune militant s'est vite imposé et a gravi les échelons dans la hiérarchie de l'ALN. Il était devenu le secrétaire



général de la présidence du GPRA et membre de la délégation algérienne aux négociations des Accords d'Évian en 1962. Relatant le parcours révolutionnaire et diplomatique du moudjahid Benyahia, son compagnon de lutte, Rézha Malek, avait affirmé que les réalisations du militant nationaliste ont contribué au développement de l'histoire de l'Algérie contemporaine. Le défunt a assumé plusieurs postes d'ambassadeur et de ministre après l'indépendance. Il a notam-

ment été titulaire des portefeuilles ministériels de l'Enseignement supérieur, de l'Information et des Affaires étrangères. Désigné à la tête de la diplomatie algérienne en 1979, Mohamed Seddik Benyahia était au service de la paix dans le monde. L'histoire retient encore aujourd'hui, 41 ans après sa disparition, son rôle dans le dénouement de la crise des 52 Américains retenus otages pendant 444 jours au siège de l'ambassade des États-Unis à Téhéran, en amenant les deux parties à signer l'accord d'Alger le 19 janvier 1981. Le ministre des Affaires étrangères poursuivait sa mission de paix et s'était engagé, quelques mois après l'affaire des otages américains, dans le conflit irakien, voulant à tout prix mettre un terme à une longue guerre dévastatrice. Après avoir échappé à la mort dans un accident d'avion en 1979 au Mali, il trouva la Faucheuse, avec 13 autres cadres du ministère, le 3 mai 1982, dans un autre crash de l'appareil qui le transportait en direction de l'Iran, où il était en mission de médiation dans le conflit frontalier entre Téhéran et Bagdad. Le martyr du devoir et de la diplomatie algérienne et mondiale demeurera une personnalité exemplaire qui a voué sa vie au service de son pays en tant que militant, moudjahid et fin négociateur, mais aussi pour la paix dans le monde.

R. N.

PÉTROLE

Le Brent à moins de 80 \$

Les prix du pétrole évoluaient en légère baisse, hier, face à des inquiétudes quant à une possible récession mondiale continuant de peser sur la demande de brut, avant la décision de politique monétaire de la Fed. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet perdait dans la matinée 0,34%, à 79,04 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas intermediate (WTI), pour livraison en juin, abandonnait 0,42%, à 75,34 dollars. Selon les analystes, les craintes de récession sont le principal facteur qui dicte actuellement l'orientation des prix du pétrole brut. Ils s'attendent à la poursuite de la baisse des cours jusqu'à ce qu'il devienne clair qu'une récession importante sera évitée et que la croissance de la demande mondiale de pétrole ne sera pas freinée. La croissance de l'activité des usines en Chine a faibli en avril, selon des données officielles publiées dimanche, en raison d'une demande internationale plus faible et d'une reprise post-Covid laborieuse. Le marché attend ainsi la décision de politique monétaire de la Fed aujourd'hui mais aussi celle de la Banque centrale européenne (BCE) demain.

R. E.

IDOOM FIBRE

Algérie Télécom enregistre son 700 millième client FTTH

Algérie Télécom a atteint "un nouveau record" d'abonnés FTTH (Fiber To The Home), avec 700 000 clients, à la date du 30 avril 2023, a indiqué hier cette entreprise publique dans un communiqué. "Comme à son habitude, Algérie Télécom a rendu visite à son 700 000ème client +Idoom Fibre+ enregistré au niveau de la cité 210 logements, Sidi Djilali, wilaya de Sidi Bel-Abbès. A titre symbolique, une année d'internet gratuite et illimitée à Idoom Fibre d'un débit de 300 Méga lui a été offerte", précise la même source. "Il est important de souligner que l'ancien réseau en cuivre de ladite cité a été modernisé vers la fibre optique qui offre une connexion internet de très haut débit. Les opérations de modernisation et d'extension du réseau FTTH se poursuivent progressivement sur l'ensemble du territoire national afin de répondre aux besoins croissants des clients", ajoute le communiqué d'Algérie Télécom.

R. N.

الشرف الثراث
MOIS DU PATRIMOINE
DU 18 AVRIL AU 18 MAI

La Qal'a des Béni Hammad
Reine du Hodna, de l'Aurès et des Ziban

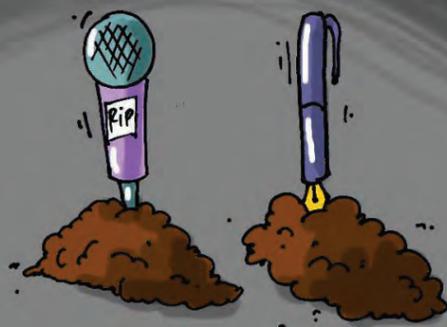
Rencontre et vente dédicace
avec Abderrahmane KHELIFA

Samedi 06 Mai à 14H00
À LA LIBRAIRIE CHAIB DZAIR

anep
STORE-ANEP.POSTE.DZ

SOUS-RIRE

selon l'ONU au moins 67 professionnels des médias tués en 2022



DE LA SMI